



OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER EN PREVENTION

EN CHARGE DE LA DIRECTION DU SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

Mi-temps (F/H/X)

La Haute Ecole ICHEC – ECAM – ISFSC regroupe trois instituts supérieurs implantés en région bruxelloise, formant un ensemble de 4 implantations et de près de 5000 étudiants :

- L'ICHEC, école de management située à Woluwe-Saint-Pierre (deux sites)
- L'ECAM, institut supérieur industriel situé à Woluwe-Saint-Lambert
- L'ISFSC, école de formation au travail social et à la communication située à Schaerbeek

La Haute Ecole recherche un Conseiller en prévention pour l'ensemble de ses composantes.

Missions

Le Conseiller en prévention assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application de la réglementation relative au bien-être des travailleurs.

Il assure, en outre, la **direction du SIPPT**, composé de trois sections, de manière à favoriser la collaboration entre les comités et le service interne.

Tâches

Les tâches assurées par le Conseiller en prévention et le SIPPT sont reprises dans le code du bien-être au travail et définies par la loi du 4 août 1996.

Il s'agit, principalement, de :

- participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques
- participer à l'examen des causes des accidents du travail
- donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code du bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers
- rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs
- être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation
- participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours
- préparer les plans globaux quinquennaux de prévention, les plans d'action annuels et les rapports d'activité du SIPPT
- tenir à jour les dossiers relatifs à la sécurité (contrôles légaux, plans d'évacuation, etc.)
- veiller à l'organisation des exercices d'évacuation, ainsi qu'à la formation des secouristes et des équipiers de première intervention
- participer aux trois CPPT et en assurer le secrétariat (aide administrative prévue)
- réunir les sections et veiller à l'exécution des différentes missions confiées au SIPPT
- assurer les relations avec le SEPPT (visite annuelle de la médecine du travail, demande d'intervention, etc.)

Caractéristiques de la fonction

Le Conseiller en prévention, directeur du SIPPT, exerce sa fonction pour l'ensemble des sites de la Haute Ecole sis :

- Boulevard Brand Whitlock 2-6 à 1150 Bruxelles (département ICHEC – site Montgomery)
- Rue au bois 365a-b à 1150 Bruxelles (département ICHEC – site Anjou)
- Promenade de l'Alma 50 à 1200 Bruxelles (département ECAM)
- Rue de la poste 111 à 1030 Bruxelles (département ISFSC)

La prestation hebdomadaire globale est de 19 heures.

Autorité hiérarchique

Le Conseiller en prévention est sous la responsabilité du Directeur-Président de la Haute Ecole. Cette fonction implique, par ailleurs, de nombreux liens fonctionnels (service informatique, RH...).

Profil recherché

- Vous disposez du certificat de Conseiller en prévention de niveau 2
- Vous maîtrisez la langue française (orale et écrite)
- Vous possédez une aisance relationnelle
- Vous êtes capable d'aborder les problématiques relevant de la fonction de manière concrète, réaliste et avec bon sens
- Vous pouvez à la fois gérer, être autonome dans votre travail mais également travailler avec des équipes
- Vous pouvez faire preuve de souplesse dans l'organisation de votre travail et, le cas échéant, gérer les imprévus

Conditions de travail

- Volume de la charge : 19h/semaine
- Contrat de travail : le profil du candidat déterminera le type de contrat (personnel employé/personnel statutaire) en fonction de l'expérience valorisable – emploi vacant.
- Entrée en fonction : dès que possible ou selon la disponibilité du candidat
- Rémunération : selon les qualifications du candidat et compte-tenu des barèmes de la CCT du 07/07/2006 portant sur la barémisation des fonctions pour le personnel des hautes écoles de l'enseignement libre subventionné en Communauté française
- Régime de congé favorable en lien avec l'organisation de l'enseignement supérieur
- Remboursement intégral des frais de déplacements « domicile-lieu de travail » en cas de recours aux transports publics.

Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Honoré Sebahire, adjoint au service des ressources humaines, selon les modalités suivantes :

- un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation
- date limite de dépôt : 3 mai 2021
- par courrier électronique : honore.sebahire@ichec.be en notant en objet du mail « candidature CP »

Les candidats retenus seront conviés à un premier entretien permettant de cerner les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction. En cas d'intérêt réciproque, un deuxième entretien sera proposé avec la direction.